

AVIS PUBLIC
Aux contribuables de la municipalité
des territoires non organisés (TNO) de la MRC de Portneuf

DÉPÔT DU RÔLE DE PERCEPTION

AVIS PUBLIC est donné aux contribuables de la municipalité des territoires non organisés (TNO) de la MRC de Portneuf :

- Que conformément à l'article 1007 du Code municipal du Québec, le rôle général de perception pour l'année 2024 est déposé au bureau de la greffière-trésorière, et que la MRC de Portneuf procédera à l'envoi des comptes de taxes dans le délai imparti;
- Que toute personne intéressée peut prendre connaissance du rôle de perception (sur rendez-vous), dès le 23 février 2024, aux heures de bureau, soit du lundi au vendredi, de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h.

DONNÉ À CAP-SANTÉ, CE 21 FÉVRIER 2024.

Josée Frenette
Directrice générale et greffière-trésorière

AVIS DE CONVOCATION

COURRIER
DE PORTNEUF

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2024

Nous invitons tous les membres de la coopérative à notre assemblée générale annuelle qui se tiendra le 5 mars à 19 h au restaurant Le Chavigny à Deschambault situé au 11, rue des pins.

À l'ordre du jour, nous retrouvons notamment les points suivants :

1. Rapport du président
2. Présentation des états financiers;
3. Élection
4. Nouveau mode de distribution

Les membres qui souhaitent présenter leur candidature au poste vacant devront contacter Mme Josée-Anne Fiset, directrice générale au 418 285-0211 au poste 223 ou par courriel à l'adresse suivante : josee-anne.fiset@courrierdeportneuf.com

Votre bulletin de candidature devra être déposé avant le 19 février.

Pour assister à l'assemblée générale annuelle, vous devez vous inscrire auprès de Mme Pierrette Richard au 418-285-0211 au poste 234 ou par courriel à : administration@courrierdeportneuf.com

Cordialement,

Josée Langlois,
Secrétaire

VILLE DE PORTNEUF
RÉFECTION DE DIVERSES RUES - PRIMEAU 2023

RÉFÉRENCE TETRA TECH QI INC. : 44139TTA

APPEL D'OFFRES PUBLIC

La Ville de Portneuf demande des soumissions pour l'exécution des travaux décrits sommairement ci après :

Travaux réalisés pour le compte de la Ville de Portneuf dans le cadre du « Programme d'infrastructures municipales d'eau (PRIMEAU) 2023 »:

- Réfection complète de la chaussée, des conduites d'eau potable, des conduites d'égout sanitaire et des conduites d'égout pluvial pour les tronçons suivants soient la rue des Épinettes sur 180 m, l'avenue Ford sur 200 m, la rue Saint-François sur 200 m, l'avenue du Parc sur 200 m et l'avenue des Érables sur environ 200 m;
- Réfection complète de la chaussée, des conduites d'eau potable, des conduites d'égout sanitaire sur la rue Provencher ainsi que l'amélioration du drainage d'égout pluvial sur une longueur d'environ 250 m.

Les documents nécessaires à la soumission seront disponibles sur le site du Système Électronique d'Appel d'Offres (S.E.A.O) (www.seao.ca), **le 19 février 2024**. L'obtention des documents est sujette à la tarification de cet organisme.

Toute soumission doit, pour être valablement considérée, être préparée sur la formule fournie sur le site du SEA.O.

Le responsable de l'appel d'offres de la Ville de Portneuf est M. Denis Dion, directeur du service des infrastructures, téléphone : (418) 286-3844 ou au (418) 808-8084.

Les soumissions devront être reçues et être physiquement au bureau municipal de Portneuf, au 655 A, avenue de l'Église, Portneuf (Québec) G0A 2Y0, téléphone : (418) 286-3844 **avant 11 h 00, heure locale, le 7 mars 2024**. Elles seront ouvertes publiquement à la salle du conseil municipal immédiatement après l'heure limite.

La Ville de Portneuf n'accepte pas de recevoir des soumissions transmises par voie électronique.

La Ville de Portneuf se réserve le droit de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et de retrancher du contrat certaines parties. Le Maître de l'ouvrage ne sera en outre passible d'aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subies par les soumissionnaires à la suite de telles décisions.

DONNÉ À Portneuf le 19 février 2024.

Vincent Lévesque Dostie
Directeur général et trésorier



1 enfant sur 4
n'a pas déjeuné
aujourd'hui

Textez « club » au **45678**

pour donner **5\$**.

clubdejeuner.org



AVIS DE CLÔTURE
D'INVENTAIRE
(C.c.Q., art. 795)

Avis est par les présentes donné qu'à la suite du décès de Serge Linteau, domicilié au 625, rang Saint-Jean-Baptiste, Saint-Léonard-de-Portneuf (Québec), G0A 4A0 survenu le 20 juillet 2023, un inventaire des biens du défunt a été fait par le liquidateur successoral.

Toute personne démontrant un intérêt suffisant, peut consulter cet inventaire, sur rendez-vous, à l'Étude de M^e Olivier Juneau-Boilard, notaire, sise au 196, avenue Saint-Michel, Saint-Raymond, province de Québec, G3L 3W6, tél.: (418) 337-2222, courriel: olivierboilard@notarius.net

Donné le 18 janvier 2024

Donnez de vos
nouvelles au

COURRIER
DE PORTNEUF



en écrivant à
redaction@courrierdeportneuf.com

800 000
QUÉBÉCOIS SONT
ANALPHABÈTES

Aidez-nous
à les aider!

Faites un don :
1 800 361 9112